

LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE ST-JEAN-PORT-JOLI

ANNONCE LA TENUE DE LA COMPÉTITION INVITATION CÔTE-DU-SUD 2010 12 – 13 ET 14 NOVEMBRE 2010

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- 1) Capitale Nationale / Chaudière-Appalaches 6)
- 2) L'Est du Québec 7)
- 3) Centre du Québec 8)
- 4) 9)
- 5)

Président(e) comité organisateur :
Téléphone : 418-598-9305

Isabelle MIVILLE
Courriel : lactee@globetrotter.net

Président(e) de la compétition :
Téléphone : 418-598-9864

Chantal DUBÉ
Courriel : labedu@videotron.ca

Représentant technique :

À VENIR

Spécialiste des données en chef :

À VENIR

Spécialiste des données informatiques :

À VENIR

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N^o DE SANCTION : IR-10-029

NOM DU CLUB HÔTE :

C.P.A. ST-JEAN-PORT-JOLI

ADRESSE :

**A/S : Chantal Dubé
394, Route de l'Église
St-Jean-Port-Joli, Qué
G0R 3G0**

COURRIEL :

labedu@videotron.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

**Centre Rousseau
390, rue Verreault
St-Jean-Port-Joli, Qué
G0R 3G0
Tél. : 418-598-3144**

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **85 X 200 pieds**

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
(Le Comité organisateur se limitera à 500 inscriptions, la priorité sera accordée aux patineurs selon l'ordre d'arrivée de l'inscription.)
- B) Restrictions approuvées par le comité provincial :
 - a. **pour les groupes de patineurs des catégories «Patinage Plus, Étoiles» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge.**

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

Devront être reçus au plus tard le 8 Octobre 2010 à l'adresse suivante :

Adresse : **COMPÉTITION INVITATION CÔTE-DU-SUD 2010
A/S : Chantal Dubé
394, Route de l'Église
St-Jean-Port-Joli, Qué G0R 3G0**

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

55.00 \$ par événement
35.00 \$ chaque événement supplémentaire
55.00 \$ pour les équipes

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **COMPÉTITION INVITATION CÔTE-DU-SUD 2010** et datés **au plus tard le 8 OCTOBRE 2010**.

Aucun chèque postdaté après le 8 OCTOBRE 2010 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de **20.00 \$** seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

UPU Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.

11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 Frais d'admission

Adulte : **4.00 \$** Enfant : **Gratuit \$** Passe : **6.00 \$ (fin de semaine)**

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

15.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

16.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis
À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.
Sera disponible sur Internet à l'adresse : www.acparqca.com

17.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition : selon les règlements de Patinage Canada

Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire, Sans limites, Étoiles et Patinage Plus» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

18.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : **À VENIR \$**

19.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

20.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Motel Blanche-d'Haberville
34, avenue de Gaspé Ouest
St-Jean-Port-Joli, Qué
G0R 3G0 418-598-3311

AUTRES HÔTELS

Motel La Seigneurie
708, route de l'Église
St-Jean-Port-Joli Qué
G0R 3G0
418-598-3351

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition **INVITATION CÔTE-DU-SUD 2010**

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

- Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.
-

PATINEURS EN SIMPLE

- PRÉ-NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

- Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

- Dames Messieurs

- JUVÉNILÉ** selon le règlement de **Patinage Canada**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

- Dames Messieurs

- PRÉ-JUVÉNILÉ** : test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

- Dames Messieurs
-

CATÉGORIES SANS-LIMITES

- **Pour le contenu de programme, se référer au contenu de programme équilibré du Pré-juvénile de Patinage Canada ;**
- **Aucune restriction de test.**

- SANS LIMITES 6 ANS**

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

- Dames

- SANS LIMITES 7 ANS**

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

- Dames

- SANS LIMITES 8 ANS**

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

- Dames Messieurs

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

SANS LIMITES 9 ANS

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Messieurs

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex : en simple) lors de la même compétition.**

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année précédente (sauf les pré-juvéniles et les juvéniles qui ne sont plus éligibles à ces catégories)

Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente

Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

* Équivalence de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

- Juvenile : Senior Bronze
- Pré-Novice: Junior Argent
- Novice : Senior
- Junior : Or

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

PRÉ-PRÉLIMINAIRE

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

INTERMÉDIAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

* Contenu de programme équilibré du Préliminaire

* Le saut axel est permis, mais aucun double saut.

PRÉLIMINAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre

Dames - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes +/- 10 secondes

OR

TEST : Avoir réussi le test complet or de style libre

Dames - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes +/- 10 secondes

Annexe 4 – Épreuve d'interprétation

ÉPREUVES D'INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d'interprétation

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

SIMPLE

Homme

Dame

- APPRENTI :** Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 1 à 2 minutes +/- 10 sec.
- INITIATION :** Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- INTRODUCTION :** doit avoir réussi le test certificat introduction du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- BRONZE :** doit avoir réussi le test certificat bronze du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- ARGENT :** doit avoir réussi le test certificat argent du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- OR :** doit avoir réussi le test certificat or
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.

Annexe 5 – Patinage plus

PROGRAMME AVEC MUSIQUE

Doit patiner sur une glace patinage plus **seulement**; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

- **Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.**

ÉTAPE 4

Avoir réussi au maximum l'étape 4,

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

ÉTAPE 5

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une rév.)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

ÉTAPE 6

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussés-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

Annexe 5A – Patinage plus - Étoiles

PROGRAMME AVEC MUSIQUE

PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ : un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs

ÉTAPES 4 et 5

Avoir réussi au moins l'étape 4
mais pas plus que l'étape 5
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

- Dames
- Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds et 1 pied)
2. Pirouette 1 pied avant plus d'une révolution
3. Virages d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
4. Spirale arrière
5. Croisés avant sur la figure 8

ÉTAPES 6 et 7

Avoir réussi au moins l'étape 6
mais pas plus que l'étape 7
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

- Dames
- Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Un saut au choix
3. Pirouette arrière sur un pied (plus d'une révolution)
4. Séquence de pas simple avec virages 3 et mohawks
5. Pirouette sur 1 pied avec croisés arrière à l'entrée

Annexe 6 – Catégorie équipe

ÉQUIPES - DAMES ET MESSIEURS

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

Prendre note que les éléments cochés devront être appliqués dans l'avis de compétition

- Une équipe doit être composée d'au moins 3 patineurs, au plus 5. Chaque patineur sera autorisé à faire un maximum de 2 éléments.
- Toute substitution de patineur devra être approuvée par le représentant technique de la compétition.
- Toutes les équipes doivent porter un nom.
- Les équipes peuvent être formées de patineurs de clubs différents mais un seul club devra être mentionné sur le formulaire d'inscription.
- Un patineur peut s'inscrire dans des catégories différentes mais ne peut participer à deux équipes du même niveau.
- Toutes les équipes d'une même catégorie sont disposées autour de la patinoire dans l'ordre de départ.
- Une période d'échauffement d'une minute est allouée entre chaque élément.
- Les éléments sont patinés dans l'ordre énoncé.
- Les patineurs peuvent s'inscrire dans une catégorie supérieure pour former une équipe.
- Les patineurs ne doivent pas avoir réussi de test de compétition.
- Seul le chaperon sera autorisé à inscrire tous les membres de l'équipe.
- La première minute d'échauffement est strictement réservée au «stroking».
- Chaque élément sera exécuté deux fois.
- Les points seront accordés pour la meilleure des deux exécutions.

ÉQUIPES PATINAGE PLUS

Doit patiner sur une glace patinage plus **seulement**; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel; 40 % de l'équipe peut être constitué de patineurs recevant des cours privés ou semi-privés.

ÉQUIPE ÉTAPE 1

- Avoir réussi l'étape 1 mais pas plus
 1. Marche avant (marche du canard)
 2. Marche arrière (8 pas)
 3. Marcher en rond sur place
 4. Saut sur 2 pieds sur place
 5. Équilibre sur 1 pied en patinage avant

Annexe 6 – Catégorie équipe

ÉQUIPE ÉTAPE 2

Avoir réussi l'étape 2 mais pas plus

1. Séquence de poussés et de glissés continus avant (min. 8 poussées fortes)
2. Glissés avant en position demi-assise
3. Pirouette sur 2 pieds
4. Saut sur 2 pieds pendant un glissé avant
5. Équilibre sur 1 pied en patinage arrière

ÉQUIPE ÉTAPE 3

Avoir réussi l'étape 3 mais pas plus

1. Slalom avant (2 pieds et 1 pied)
2. Séquence de poussés et de glissés continus arrière (min. 8 poussés fortes)
3. Pirouettes sur 2 pieds en alternant les pieds
4. Saut sur 2 pieds en déplacement arrière
5. Spirale avant